



**EN BREF :**

Pour la semaine du 11 au 18 juin

- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques.
- Opérations culturales.
- Mauvaise herbe : fougère-aigle.
- Insecte : altise du bleuet.
- Maladie : pourriture sclérotique.

## SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

### Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord et Manicouagan : températures normales et précipitations faibles (moins d'un jour).

Secteurs Mingan et Sept-Rivières : températures fraîches et précipitations moyennes (1 à 3 jours).

### Mauricie (Secteur La Croche)

Températures normales le jour et fraîches la nuit, précipitations moyennes (1 à 3 jours).

### Lac-Saint-Jean Est (secteur Sainte-Monique)

Températures normales le jour et fraîches la nuit, précipitations moyennes (1 à 3 jours).

### Lac-Saint-Jean Ouest

Secteurs Saint-Eugène, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Thomas et Sainte-Jeanne-d'Arc : températures fraîches la nuit et normales le jour, précipitations moyennes (1 à 3 jours).

# STADES PHÉNOLOGIQUES

## Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières et Longue-Pointe-de-Mingan : stades 5 (abscission des écailles, fleurs visibles) et 7 (fleurs ouvertes).

### *Année de végétation*

Croissance active pour la Haute-Côte-Nord et stade premières feuilles pour les autres secteurs.

## Lac-Saint-Jean (Est et Ouest)

Stades 7, 9 et 11 (fruits verts).

### *Année de végétation*

Croissance active.

## Mauricie (secteur La Croche)

Stades 5, 7 et 9.

### *Année de végétation*

Croissance active.

# OPÉRATIONS CULTURALES

## Côte-Nord

Secteur Haute-Côte-Nord : 20 à 50 % de floraison, floraison plus avancée à l'ouest; Manicouagan : 10 à 25 % de floraison.

Secteur Sept-Rivières : la taille s'est terminée en fin de semaine, 35 % de floraison.

Secteur Mingan : désherbage du printemps pour les champs fauchés au printemps 2011, 20 à 30 % de floraison.

## Lac-Saint-Jean (Est et Ouest)

Secteurs Saint-Eugène, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Thomas, Sainte-Jeanne-d'Arc et Sainte-Monique : floraison variant de 80 à 95 %.



# DÉSHERBAGE AU SUPER-ÉPONGE

## Fougère-aigle

Dans certains secteurs, la fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) a déjà atteint son plein développement sur les terrains en pousse végétative. Cela signifie que les frondes sont complètement déployées (photo A). Pour les champs où elle est abondante, c'est le temps de faire un contrôle par contact avec le super-éponge (photo B). En cette période, il est facile de contrôler la fougère sans risque d'atteindre le bleuetier qui ne mesure que quelques centimètres de long. Mélanger deux quantités d'eau pour une quantité de glyphosate. Lire l'étiquette et respecter le délai minimum recommandé avant une pluie afin que l'herbicide ne soit pas délavé et que la plante absorbe correctement l'herbicide.



Photo A : frondes de la fougère-aigle complètement déployées  
Source : Joseph Savard, Agri-vert



Photo B : Application à l'aide d'un super-éponge  
Source : Club Conseil Bleuet

## INSECTE

### Altise de l'airelle (*Altica sylvia*)

Pour connaître les moyens de luttés à utiliser dans les champs où il y a une présence sévère de l'altise de l'airelle, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 02** du 16 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02bn11.pdf>).

## MALADIE

### Pourriture sclérotique

#### **Lac-Saint-Jean Ouest (secteurs Saint-Eugène, Notre-Dame-de-Lorette et Saint-Thomas)**

La maladie est sévère pour certains champs. Un brûlage pourra être réalisé cet automne sur ces champs ou un traitement fongicide pourra être fait au printemps 2012, selon les conditions climatiques.



Pour plus d'information sur cette maladie, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 01** du 10 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01bn11.pdf>).

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN  
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur  
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ  
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2  
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694  
Courriel : [Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – bleuets nains – 21 juin 2011***

